Image not found or type unknown

En instance de separation je voudrais me protéger

Par **mel34**, le **17/02/2014** à **13:15**

Suis en instance de séparation avec mon conjoint avec qui je partage ma vie depuis 7 ans, nous avons un enfant de 4 ans et sommes propriétaires d'une maison. je m'apprete a demenager pour le 1er avril on s'est entendu pour qu il garde la maison et du coup paie le credit et ce qui en découle et de mon cote je prend un appartement sans lui demander de pension en attendant de savoir qui peut garder la maison. cependant ayant un compte joint je voudrais pouvoir me protéger et faire valoir tout ca sur papier afin de mieux me proteger. comment dois je faire?? en sachant que nous partageons la garde de notre enfant. merci d'avance

Par **youris**, le **17/02/2014** à **13:44**

bjr
si vous étiez en concubinage c'est a dire en union libre la séparation est libre
la maison restera en
indivision et vous restez solidaire du prêt
pour faire cesser l indivision il faut qu un donne ou vende sa part à l autre
cdt

Par **Visiteur**, le **18/02/2014** à **13:37**

vous êtes trop imprécise... conjoint veut dire mariée...sommes propriétaire... de quel façon ? il paie le crédit... crédit aux deux noms ? oui... non... ce ne sont que des accords verbaux sans réelle valeur; ils tiendront ce qu'ils tiendront ! tant que ça ira entre vous ! mais demain ? la banque se moque de savoir qui paie ! tant que le crédit est payé ! Qui veut le paix prépare la guerre ! Surtout dans les séparations !!

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés